

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MARS 2026

Date de convocation : 24/03/2026
Date d'affichage : 24/03/2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Le trente mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELCROIX Sébastien, Maire

Etaient présents : M. DELCROIX Sébastien – M. HUVELLE Richard – Mme DUPIRE Agnès – M. FARHI Dany – Mme COCHARD Aurore – M. DUPONT Jérôme – Mme AVONTS Martine – M. COUTO José – Mme LEGER Roselyne – Mme CAUSEUR Nathalie – Mme CHANDELIER Sylvie – Mme GILLOT Séverine – Mme DECOTTE Valérie - M. HIROUX Frédéric – M. BOMBECKE Sébastien – M. LEMBOURG Julien – M. DORMIGNY Matthias – Mme LEMAITRE Caroline – M. BEAUVILAIN Dylan

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

OBJET : Formation des Commissions Municipales

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, le rapporteur propose de créer **5** commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

- La Commission Fêtes, cérémonies et vie associative.
- La Commission Finances, urbanisme et agriculture
- La Commission Solidarité, actions sociales, vie scolaire, vie périscolaire
- La Commission des Travaux et des grands projets
- La Commission vie sportive

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de **11** membres.

Je vous propose donc, Mesdames, Messieurs, d'adopter la délibération suivante :

Article 1 : Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- La Commission Fêtes, cérémonies et vie associative.
- La Commission Finances, urbanisme et agriculture
- La Commission Solidarité, actions sociales, vie scolaire, vie périscolaire
- La Commission des Travaux et des grands projets
- La Commission vie sportive

Article 2 : Les commissions municipales comportent au maximum 11 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

Article 3 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, **après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret**, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission Fêtes, Cérémonies et vie associative

Nombres de Membres : 11

Président : Monsieur le Maire

Membres : Jérôme DUPONT – Sébastien BOMBECKE – Julien LEMBOURG – José COUTO – Frédéric HIROUX – Nathalie CAUSEUR – Caroline LEMAITRE – Martine AVONTS – Sylvie CHANDELIER – Roselyne LEGER

2 - Commission Finances, Urbanisme et Agriculture

Nombre de membres : 10

Président : Monsieur le Maire

Membres : Agnès DUPIRE – Richard HUVELLE – Matthias DORMIGNY – Dany FARHI – Martine AVONTS – Jérôme DUPONT – Séverine GILLOT – Roselyne LEGER – Sébastien BOMBECKE

3 - Commission Solidarité, Actions Sociales, Vie Scolaire, Vie périscolaire :

Nombre de membres : 11

Président : Monsieur le Maire

Membres : Aurore COCHARD – Séverine GILLOT – Dylan BEAUVILAIN – Valérie DECOTTE – Julien LEMBOURG – Nathalie CAUSEUR – Caroline LEMAITRE – Frédéric HIROUX – Matthias DORMIGNY – Sylvie CHANDELIER

4 - Commission des travaux et des grands projets :

Nombre de membres : 8

Président : Monsieur le Maire

Membres : Richard HUVELLE – Dany FARHI – Jérôme DUPONT – Dylan BEAUVILAIN – Matthias DORMIGNY – Sébastien BOMBECKE – Roselyne LEGER.

5 - Commission vie sportive :

Nombre de membres : 7

Président : Monsieur le Maire

Membres : Richard HUVELLE – Dany FARHI – Jérôme DUPONT – Dylan BEAUVILAIN – José COUTO – Julien LEMBOURG

Le conseil municipal ouï l'exposé du rapporteur,

Avec **19 VOIX POUR** :

- **CREE et FIXE** les 5 commissions municipales comme établies ci-dessus

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

ET ONT LES MEMBRES PRESENTS

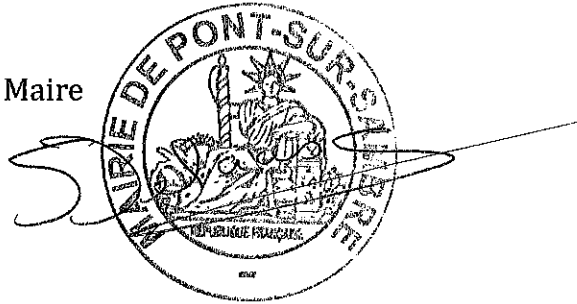
SIGNE LECTURE FAITE

POUR COPIE CONFORME

A PONT SUR SAMBRE

Le 31 mars 2026

M. DELCROIX Sébastien - Maire



Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le



ID : 059-215904673-20260331-D2026_13-DE